

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14899**

### Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 06	Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Professionnel hautement qualifié dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage des sites industriels, de la propreté urbaine, du tri et de la valorisation des déchets, le titulaire de ce Baccalauréat professionnel est responsable de chantiers d'assainissement, nettoyage et nettoyage industriel, de décontaminations biologiques et chimiques. Il peut exercer les fonctions suivantes :

- inspecteur ou chef de chantier dans le secteur de la maintenance et de l'hygiène des locaux,
- conducteur de travaux dans le secteur de l'assainissement,
- agent d'exploitation dans le secteur du nettoyage,

Dans les différents secteurs il exerce les activités suivantes :

- conseil et expertise technique ;
- participation à l'élaboration du cahier des charges ;
- gestion du chantier ;
- élaboration et mise en oeuvre des procédures et modes opératoires ;
- conduite d'une équipe ; - relation avec les clients, usagers, fournisseurs et les équipes de travail.

Le titulaire du Baccalauréat professionnel est souvent amené à avoir la responsabilité d'une équipe d'ouvriers qualifiés.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- collecte, tri et conditionnement des déchets solides,
- assainissement, collecte des déchets industriels et pétroliers ;
- Nettoyage et hygiène des zones à risques et des zones protégées.
  - **hygiène immobilière, entretien de canalisations...**
    - conducteur ou chef de chantier ou chef d'équipes - (secteurs : assainissement, propreté urbaine, secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et élimination des déchets)
  - agent d'exploitation (nettoyement),

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K2203** : Management et inspection en propreté de locaux

**K2302** : Management et inspection en environnement urbain

**K2303** : Nettoyage des espaces urbains

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- organisation prévisionnelle de chantier
- techniques professionnelles et analyse de pratique professionnelle
- sciences physiques et chimiques
- mathématiques
- prévention santé environnement
- français
- histoire géographie et enseignement morale et civique
- art appliquées et cultures artistiques
- éducation physique et sportive.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14899 - UP1 Sciences et technologies	analyser les risques liés à l'activité du travail apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14899 - UP 2 techniques professionnelles et analyse de pratique professionnelle	analyser les données collectées, les relevées et mesures effectuées analyser les dysfonctionnement techniques mettre en oeuvre les techniques d'assainissement mettre en oeuvre les techniques d'hygiène immobilière mettre en oeuvre les techniques de nettoyage et de dépollution des sites industriels mettre en oeuvre les techniques de gestion des déchets industriels mettre en oeuvre les techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité mettre en oeuvre les techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination effectuer la maintenance préventive et corrective mettre en oeuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident établir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes produire des documents de communication adaptés
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14899 - UP 3 organisation prévisionnelle de chantiers	rechercher sélectionner l'information traiter référencer et stocker l'information assurer une veille des données technologiques et réglementaires choisir les méthodes et les moyens de l'intervention planifier les opérations dans le respect des règles de sécurité organiser l'activité et encadrer les personnels déterminer les moyens de mesure et de contrôle de la qualité gérer la maintenance des véhicules et des matériels professionnels et de sécurité

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14899 - Eco droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser l'organisation économique et juridique de la société contemporaine dans le contexte de l'activité professionnelle</li> <li>- Restituer, oralement ou à l'écrit, les résultats des analyses effectuées</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 14899 - PSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</li> <li>- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</li> <li>- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</li> <li>- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</li> <li>- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 14899 - eco gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle</li> <li>- Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 14899 - français	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</li> <li>- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</li> <li>- Devenir un lecteur compétent et critique</li> <li>- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 14899 - HG EMC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</li> <li>- Comprendre les enjeux liés au développement durable</li> <li>- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation</li> <li>- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;</li> <li>- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	idem

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/07/2012

Première session d'examen en 2016

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**